



Conseil économique et social

Distr. générale
14 mai 2015

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Forum Asie-Pacifique 2015 pour le développement durable

Bangkok, 21-22 mai 2015

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire du Forum Asie-Pacifique 2015 pour le développement durable (section I) et les annotations y relatives (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Définir les défis et les opportunités liés au développement durable en Asie et dans le Pacifique – Renforcer l'intégration, la mise en œuvre et le suivi pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique.
5. Perspectives sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable.
6. Mécanismes régionaux de surveillance et d'examen pour la mise en œuvre du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.
7. Forme et fonction du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable pour l'après-2015.
8. Préparatifs régionaux de l'examen ministériel annuel: « Comment assurer la transition des Objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable ? »
9. Questions diverses.
10. Examen du résumé du Président et adoption du rapport.
11. Clôture du Forum.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

Des allocutions d'ouverture, de bienvenue et de politique générale seront prononcées par la Secrétaire exécutive de la CESAP, le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement et par un représentant du Gouvernement thaïlandais. Les Coprésidents de la session de 2014 du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, ou leurs représentants, prendront également la parole.

2. Élection du Bureau

Le Forum élira un président, des vice-présidents et un rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/FSD(2)/L.1/Rev.1).

Annotation

Le Forum examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire annoté, sous réserve des modifications qui pourront être jugées nécessaires.

4. Définir les défis et les opportunités liés au développement durable en Asie et dans le Pacifique – Renforcer l'intégration, la mise en œuvre et le suivi pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Intégration équilibrée des trois dimensions du développement durable: de l'intégration à la mise en œuvre (E/ESCAP/FSD(2)/1)

Annotation

Le débat sur ce point de l'ordre du jour sera dirigé par une table ronde de haut niveau sur les moyens pratiques d'intégrer les trois dimensions du développement durable.

L'étude thématique de la soixante et onzième session de la Commission alimentera la discussion. Cette étude doit appuyer la réalisation des objectifs du développement durable à l'échelon national et aider à définir les mesures à prendre à l'échelon régional.

Les États membres, les grands groupes et autres parties prenantes et les représentants de la communauté internationale sont invités à faire part de leurs propres succès et des enseignements tirés dans l'intégration des trois dimensions du développement durable.

Le document établi par le secrétariat donne un aperçu des questions qui seront traitées au titre de ce point de l'ordre du jour.

5. Perspectives sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable

Ce point de l'ordre du jour comprendra des présentations par des experts sur les principaux points de discussion au cours des négociations au niveau mondial au sujet du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable. Les États membres, les grands groupes et autres parties prenantes et les représentants de la communauté internationale sont invités à faire part de leur point de vue sur le programme de développement pour l'après-2015.

6. Mécanismes régionaux de surveillance et d'examen pour la mise en œuvre du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015

Le débat sur ce point de l'ordre du jour portera sur le rôle d'une plateforme régionale de surveillance et d'examen.

Suite à un exposé du secrétariat et à un débat multipartite, les États membres, les grands groupes et autres parties prenantes et les représentants de la communauté internationale seront invités à faire part de leur point de vue sur les fonctions particulières d'une plateforme régionale de surveillance et d'examen, telle que le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, compte tenu du suivi effectué aux niveaux national, mondial et thématique.

7. Forme et fonction du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable après-2015

Documentation

Forme et fonction du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable après 2015 (E/ESCAP/FSD(2)/2)

Annotation

Le débat sur ce point de l'ordre du jour sera centré sur un exposé du secrétariat de la CESAP concernant les résultats d'un processus intergouvernemental de consultation organisé en exécution de la demande adressée par les États membres dans la résolution 70/11 de la Commission. Le document pour ce point de l'ordre du jour présente diverses propositions quant au rôle, à la forme et à la fonction du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable.

Les États membres, les grands groupes et autres parties prenantes et les représentants de la communauté internationale seront invités à se prononcer sur les propositions présentées, l'objectif étant de parvenir à un large accord sur certains paramètres clefs, eu égard aux mandats contenus dans la résolution 69/290 de l'Assemblée générale sur la structure et les modalités de fonctionnement du forum politique de haut niveau pour le développement durable.

8. Préparatifs régionaux de l'Examen ministériel annuel: « Comment assurer la transition des Objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable? »

L'objectif du débat sur ce point de l'ordre du jour est d'établir le point de vue de la région Asie-Pacifique sur le thème de l'Examen ministériel annuel de 2015 du Conseil économique et social intitulé « Comment assurer la transition des Objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable? » L'Examen ministériel annuel de 2015 se situera quant au fond dans le contexte général de l'impulsion finale pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, de la poursuite du suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, et des discussions et mesures relatives à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

Le débat sur ce point de l'ordre du jour revêtira la forme d'une table ronde de haut niveau. Cette table ronde examinera les modifications des stratégies et plans nationaux de développement, dispositions institutionnelles, et modalités de coopération régionale et de financement du développement qui faciliteraient la transition des Objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable. La table ronde présentera aussi des options politiques et recommandations qui pourraient aider les pays à définir une voie permettant de conserver les acquis du développement à l'avenir, et qui constituerait un lien dans la transition vers les objectifs du développement durable.

Les États membres, grands groupes et autres parties prenantes et les représentants de la communauté internationale sont invités à contribuer à la discussion et à faire part de leurs vues à ce sujet. Le résumé du Président sera présenté au Conseil économique et social en tant que contribution de la région à l'Examen ministériel annuel de 2015.

9. Questions diverses

Toute autre question soulevée par les délégations ou le secrétariat sera examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

10. Examen du résumé du Président et adoption du rapport

Le Forum examinera le projet de résumé du Président, qui reflétera les points essentiels du débat et les mesures de suivi recommandées. Il examinera également le projet de rapport pour adoption.

11. Clôture du Forum

Le Président fera une déclaration de clôture.
